

MAIRIE DE ROUBAIX.

Mise en recouvrement du rôle de la contribution personnelle et mobilière et de celui des patentes pour l'année 1859.

Le Conseiller municipal faisant fonctions de Maire de la ville de Roubaix, prévient ses concitoyens qu'à compter de ce jour le rôle des contributions personnelle et mobilière et celui des patentes sont en recouvrement et qu'ils s'élèvent en principal et centimes additionnels, savoir :

Table with 2 columns: Description of contribution and Amount. Includes 'La contribution personnelle et mobilière à la somme de 70,229 29' and 'Total : Trois cent quatre-vingt-trois mille trente-cinq francs vingt-deux centimes 383,035 22'.

Les contributions directes sont exigibles par douzième. Les propriétaires et principaux locataires des maisons sont tenus, un mois avant le déménagement de leurs locataires ou sous-locataires, de se faire représenter les quittances de leurs contributions, à peine d'en demeurer responsables. En cas de refus de la part du locataire ou du sous-locataire de produire les quittances demandées, le propriétaire ou principal locataire doit immédiatement en prévenir le percepteur et retirer de lui une reconnaissance, par écrit, de cet avertissement.

Fait à la Mairie de Roubaix, le 20 février 1859. TIERS-BONTE.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 15 au 21 février 1859 inclus, 20 garçons, 19 filles.

MARIAGES.

Du 21 février. — Entre Augustin Vanderdonck, tisserand, et Alphonsine-Augustine Lefebvre, journalière. — Casimir Moreau, ouvrier teinturier, et Adèle Frédéricq, journalière. — Henri-Joseph Beeraene, militaire, et Caroline-Adèle-Joseph Dufermont, journalière. — Jean-Baptiste Keerstock, journalier, et Rosalie Buyens, couturière. — Félix Deman, journalier, et Cécile-Marie-Anne Vernay, journalière. — Jean-Baptiste Hennion, domestique, et Sophie-Natalie Vanoverfeldt, journalière.

DÉCÈS.

Du 15 février. — Pierre Ysebaert, 49 ans, tisserand, célibataire, Fort Sioen. Du 16. — Adèle-Joséphine Brocke, 35 ans, couturière en robes, célibataire, rue St-Antoine. Du 17. — Pierre François-Joseph Lehembre, 86 ans, rentier, époux d'Ursule Wacrenier, rue Saint-Georges. Du 18. — Amélie Moerman, 75 ans, ménagère, veuve de Michel Gheysen, Fontenoy. Du 19. — Hortense Dubois, 22 ans, tisserande, célibataire, Trois-Ponts. — Rosalie-Joseph Leuridan, 40 ans, épouse de Pierre-Auguste Senecaut, Epenle. Du 20. — Jean-Denis Squedin, 32 ans, journalier, époux d'Augustine-Angélique Foucart, Hôpital. Plus 8 garçons et 7 filles, décédés au - dessous de l'âge de 10 ans.

FAITS DIVERS.

Il y a deux jours, à Paris, dans le bas de la rue Montmartre, le petit ramoneur Baptiste Peuf poussa du pied et ramassa un chiffon de papier souillé de boue. On n'est pas Auvergnat sans être commerçant. Malgré son jeune âge, Baptiste reconnut sur-le-champ qu'il tenait un billet de banque, un billet de 1,000 fr., ne vous déplaît-il. Il jeta un petit cri sauvage et se mit à gémir.

Une dame, qui le suivait des yeux, s'approcha de lui.

— Mon petit bonhomme, dit-elle, sais-tu ce que tu viens de trouver là ?

— Oui, madame, c'est un billet de banque, et s'il est à vous, le voici.

— Non, il ne m'appartient pas; mais que vas-tu en faire ?

— Tiens! c'est bien simple. Il y a un commissaire par ici, je suppose...

— C'est très-bien, mon petit; allons, va le porter tout de suite.

L'enfant se dirigea vers le bureau du commissaire de police. La dame, qui le suivait à distance, eut la satisfaction de voir qu'il ne s'échappait point par la tangente, comme on dit à l'école polytechnique. Le billet fut presque aussitôt réclamé par M^{me} T..., qui, après avoir parcouru tout le quartier, avait enfin songé à aller faire sa déclaration au bureau de police de la section Saint-Eustache. Elle y entra presque en même temps que le petit ramoneur; peut-être l'eût-elle embrassé si on avait eu le loisir de le débarbouiller; mais, en attendant, elle mit 20 francs dans sa petite main noire, en disant :

— Je n'ai que cette somme dans mon porte-monnaie, mais viens ici demain; M. le commissaire te donnera encore 20 fr. de ma part.

Baptiste, se voyant en possession de quatre pièces de cent sous, se livra à une pantomime joyeuse qui divertit beaucoup l'assistance.

— Eh bien! lui dit-on, tu vas aller confier cela à ton patron ?

— Au patron ? Plus souvent !... que je n'en entendrais plus parler. Je veux l'envoyer au pays. Comment faut-il faire pour cela ?

M^{me} T... conduisit l'enfant au bureau de poste le plus voisin; elle écrivit elle-même une petite lettre à la mère de Baptiste, et, par un mandat sur la poste, lui envoya 50 fr., qui vont faire sensation dans une chaumière du Cantal.

— Les infortunes de M. Babinet (de l'Institut) sont bientôt plus lamentables que celles du juif errant. Les parisiens ont imaginé maintenant, à ce que nous écrivait les chroniques légères, le verbe babiner, pour dire mal renseigné, trompé, hué, berné (mais sans toucher à la probité). C'est ainsi qu'un provincial, qui n'avait pas encore vu Paris, se trouvant dans la grande ville, demande dernièrement à un gamin le chemin qui conduit vers les quais. Le moutard lui indiqua silencieusement la route des boulevards, c'est-à-dire l'opposé; et, voyant ce malheureux se fourvoyer de la sorte, le méchant gamin s'écria avec un geste significatif : « Allons! encore un melon que je viens de babiner. »

Faites-vous donc astronome ! Et soyez de l'Institut !

— On annonce, dit l'Echo de l'Est, que les auteurs du vol de 160,000 fr. commis au préjudice de la compagnie des chemins de fer de l'Est ont été arrêtés. Ils sont, dit-on, au nombre de trois.

L'or exporté de Californie pendant l'année 1858 s'est élevé à la somme de 47,548,025 dollars, environ 240,000,000 de fr.

— Un déplorable accident, arrivé ces jours derniers dans notre ville, est de nature, dit l'Echo des Flandres, de Bruges, à éclairer le public sur le danger de l'emploi des allumettes phosphoriques.

Le sieur Vaem, messenger de l'hôtel-de-ville, se blessa au doigt, en allumant en poêle, à une allumette qui se cassa dans sa main et dont une écharde va se loger entre cuir et chair. Le phosphore se mêla à la piqûre, très légère en apparence; l'inflammation se déclara et fit des progrès tellement rapides que l'amputation du doigt et celle de l'avant-bras devinrent impossibles, et que le malheureux employé mourut au bout de vingt-quatre heures en proie à des souffrances atroces.

— On lit dans le Moniteur de l'Armée :

« Afin d'appliquer aux malades de l'armée les précieuses ressources que paraît devoir présenter l'électrothérapie, M. le ministre de la guerre a décidé la création, dans les principaux hôpitaux militaires d'un service spécial à cet effet.

» S. Exc. a en même temps chargé le conseil de santé de rédiger une instruction qui serve de guide aux médecins militaires dans ces applications, à raison desquelles un soin tout particulier était recommandé.

» Cette instruction, rédigée par le docteur Bégin, traite successivement des affections susceptibles d'être soumises à l'action de l'électricité, formant les trois catégories suivantes :

» Lésions de la motilité, lésions de la sensibilité et altération de la nutrition.

» Viennent ensuite les applications de l'électricité à la chirurgie.

» Le conseil de santé recommande la circonspection et la prudence dans l'emploi de ces moyens puissants, mais non encore complètement étudiés. Les médecins militaires ne devront y recourir qu'après avoir usé préalablement des ressources de la thérapeutique générale, dont l'insuffisance aura été reconnue, et se servir alors de l'électricité seule, dégagée de toute médication active, susceptible de masquer ou de compliquer ses effets.

— L'armée autrichienne est une des mieux organisées et peut-être la plus mobilisable du monde entier. Elle est divisée en quatre armées et douze corps d'armée toujours prêts à marcher.

L'infanterie se compose de 62 régiments à 4 bataillons, plus un bataillon de grenadiers de 4 compagnies en temps de guerre et d'un dépôt; de 14 régiments frontières à 2 bataillons de guerre, plus un bataillon de réserve; du bataillon frontière de Tittler; d'un régiment de chasseurs tyrolien de 7 bataillons et un dépôt; de 25 bataillons de carabiniers et de 3 bataillons d'infirmeries. Un bataillon de chasseurs est attaché à chaque brigade et de plus chaque compagnie d'infanterie de ligne possède 16 tireurs de précision armés de carabines à chambre.

La cavalerie comporte 8 régiments de cuirassiers et 8 régiments de dragons à 6 escadrons; 12 régiments de hussards et 12 régiments de uhlands à huit escadrons; chaque régiment a un escadron de dépôt; enfin 19 régiments de gendarmes.

L'artillerie comporte : 12 régiments d'artillerie de campagne; 1 régiment d'artillerie de côtes de 15 compagnies, et 1 régiment de fusiliers de 20 batteries. Chaque régiment d'artillerie de campagne compte 4 batteries de 6, 3 de 12; 1 batterie d'obusiers, et 6 batteries de cavalerie; total 168 batteries à 8 pièces, ou 1,344 canons et obusiers.

Les brigades ont toutes une batterie d'artillerie qui ne les quitte jamais et manœuvre avec elles; les divisions d'infanterie possèdent un détachement de cavalerie de 2 à 4 escadrons;

chaque corps d'armée compte, en outre, une réserve de cavalerie de 4 régiments, et un parc d'artillerie et du train. La réserve générale et indépendante de l'armée est composée d'un grand parc d'artillerie, d'un grand corps de cavalerie commandé aujourd'hui par le prince de Liechtenstein; d'un grand corps d'infanterie formé en temps de guerre de la réunion des bataillons de grenadiers tirés des régiments de ligne.

La force de ces armées, en y ajoutant le génie, le train, &c., &c., est de près de 600,000 hommes, et si on y ajoute la levée de 1859, on voit que l'Autriche dispose d'une force de 685,000 hommes.

Perfectionnement dans les métiers à vis pour le peignage de la laine.

PAR M. W. HARGREAVES.

Le peignage de la laine grasse ne s'opère bien, comme on sait, qu'à l'aide d'une certaine élévation de température, et dans le peignage à la main on fait chauffer les peignes qui doivent donner cette première façon à la laine avant de l'étirer en nappes, en rubans et en fils. Dans le peignage mécanique, on a rencontré quelques difficultés pour opérer ce chauffage indispensable, et entre autres lorsqu'on a voulu se servir du gaz pour cet objet. M. W. Hargreaves, de Bradford, qui est un constructeur de machines à travailler la laine, a essayé de résoudre le problème du chauffage de la laine dans le peignage mécanique, et la disposition qu'il a adoptée pour cela paraît simple et efficace.

Il établit à demeure une chaudière plate entre la nappe supérieure et inférieure des barettes des peignes ou gills à vis, chaudière qui est chauffée par de la vapeur d'eau ou de l'eau chaude, et remplit, d'ailleurs, les fonctions de selle sur laquelle coulent et cheminent les gills et les barettes. Ce chauffage, appliqué ainsi dans le point de travail, rend celui-ci plus doux et plus facile. Il fait également usage de hérissons chauffés à l'eau ou à la vapeur pour remplacer les cylindres alimentaires ordinaires des peignes, ce qui procure encore plus de facilité au peignage de la laine ou autre substance animale fibreuse. Cette chaudière et ces hérissons chauffés donnent à ces peignes une température plus élevée que les autres modes de chauffage connus jusqu'à présent.

Indépendamment de cela, il introduit deux arbres horizontaux placés sous la nappe inférieure des barettes, sur lesquels sont calés deux excentriques en forme de C qui lèvent et abaissent les barettes, ce qui fait disparaître le bruit que produisent ces barettes et diminue beaucoup l'usure des excentriques attachés aux arbres à vis.

VARIÉTÉS.

A QUOI TIENT LA FORTUNE.

FIN.

« J'étais, il y a vingt ans, commis chez le banquier que je remplace, je gagnais douze cents francs par an; j'en dépensais trois mille; et mes parents prétendaient que je n'arriverais jamais à rien. J'aimais une miennne consue, pauvre fille, blonde, svelte comme un ange, mais, comme un ange aussi, ne possédant que sa grâce; et son père, un vieux grognard bourru que je détestais de toute la puissance de mon âme.

» Nous aurions bien voulu nous marier, moi du moins, mais comment faire ? Elle n'ayant rien, moi lui apportant des dettes; c'était un avenir effrayant. Dans ces entrefaites, le vieux grognard fit, je ne sais comment, la connaissance d'un riche Américain dont les fenêtres donnaient sur sa cour; il l'introduisit dans sa maison, où l'étranger devint bientôt amoureux de ma cousine.

d'adresser à ces infortunées une lettre d'invitation. Si j'ai bonne mémoire, notre ville a toujours donné l'exemple quand il s'est agi d'une œuvre de charité. La noblesse n'est jamais venue qu'après nous. Madame de Walden appartient plus à cette dernière qu'à la bourgeoisie, ou plutôt c'est un oiseau qui a voltigé de l'une à l'autre; mais si elle plaçait maintenant ses ailes coupées sous la sauvegarde de ses hauts protecteurs, elle pourraient aisément repousser.

Ces paroles si sages mirent fin à toute opposition. Les autres dames déclarèrent unanimement qu'elles partageaient cet avis et qu'elles allaient l'exprimer, si elles n'eussent été prévenues.

Et comme les extrêmes se touchent fréquemment, on ne brûla plus que du désir de ne pas arriver trop tard.

CHAPITRE XXVII.

« Eh bien, comment s'est passée la visite, mère ? demanda monsieur Utter, quand sa femme, encore tout échauffée des vifs débats qui avaient eu lieu dans le conseil féminin, entra en s'écriant hors d'haleine :

— Lise, mon enfant, ôte-moi ma pelisse !

— Très-bien, cher ami ! Il est vrai que d'abord l'affaire a été assez chaude; mais, grâce à Dieu ! la victoire est en mes mains. Ou je me trompe fort, ou la vieille Léander va avoir le bonheur de louer sa mansarde, ce qui n'est pas facile à cause son vilain escalier.

— Ne crois-tu pas plus convenable de leur chercher un autre quartier ? Je serais heureux d'avoir pour voisine ma belle petite rose, comme je la nommais autrefois; mais, si c'était le

l'orage s'apaisait : comme il semblait ne pas vouloir se calmer et que la langue de ces dames paraissait infatigable, la bonne conseillère dit, de ce ton doux et affectueux qui lui était naturel :

« Chères amies, le Seigneur nous a-t-il garanti que nous ferions toujours voile par un temps favorable ? Est-il juste que nous nous glorifions ainsi ? Aujourd'hui mon tour, demain le tien, » dit un vieux proverbe ; — pensons donc chrétiennement !

— Chrétienne nent ? répéta la jeune femme du pasteur.

— Oui, chrétiennement, ma chère Sophie ! et je t'avouerai que la femme d'un pasteur surtout de vait être conciliante ; je suis convaincue que si ton excellent mari était présent, il se rangerait de mon côté.

— C'est possible, chère tante ; mais je ne sais s'il est contraire à la charité chrétienne de ne plus vouloir prêter appui à l'orgueil et à la fierté ?

— Certes, il ne s'agit ni de l'un ni de l'autre, répondit la conseillère. Marie est si radicalement guérie de son fatal défaut qu'elle sera la créature la plus humble que l'on puisse imaginer. Elle a subi de grandes épreuves qui épurent le cœur et font réfléchir. Dénuée de tout, elle occupe actuellement avec sa mère une maison isolée au milieu d'un bois ; ses dernières ressources ont été absorbées par l'enterrement de son mari, mort des suites d'un affreux accident.

— La pauvre femme, — enfin elle a donc été réellement humiliée !

— La pauvre femme ! — elle a donc senti la verge ! Cette punition lui sera bien utile !

— La pauvre femme ! — qu'il est heureux

pour elle d'avoir été habituée au travail avant de devenir grande dame !

— La pauvre femme — elle va certainement aller mendier des secours chez les amis qu'elle compte dans la noblesse !

Ainsi parlèrent successivement toutes ces dames.

« Autrefois, reprit madame Utter, Marie était un des membres de la société de notre ville. Ce serait faire actes de nobles sentiments que d'oublier ce qui est passé depuis si longtemps et d'inviter avec bienveillance madame de Walden et sa mère à revenir ici.

— Ici ! de quoi vivraient-elles donc ? demanda la femme du bourgmestre. A la vérité, elles étaient pauvres autrefois lorsqu'elles habitaient la ville; mais songez qu'e les avaient alors la baronne de Séegerstadt. Personne, cependant, ne peut exiger que nous les entretenions, parce que ce débauché de lieutenant était parent du cousin de mon mari.

— Je suis loin d'avoir cette prétention, répondit la conseillère. Marie n'a pas désappris le travail, et pourquoi les dames de la ville et des environs ne lui en procureraient-elles pas ? Assurément elle l'acceptera avec plaisir toute espèce d'ouvrages de main.

— L'ingénieur Wilian réitérer peut-être sa demande en mariage ! » dit la femme du pasteur.

Celle du docteur éclata de rire à cette observation ; mais la maîtresse de la maison dit d'un ton sérieux :

« Cette plaisanterie est un peu mordante, mesdames : nous savons toutes qu'un homme du caractère et de la position de l'ingénieur Williamsson ne mettra pas Marie dans le cas de lui refuser de nouveau sa main. »

Afin de détourner la conversation de ce sujet, madame Utter demanda une réponse à sa proposition. On se tut, on réfléchit. Quel plaisir de penser qu'il serait bientôt possible d'envoyer chercher cette femme, jadis propriétaire de Malkolmsnes, de lui offrir une place dans un coin et de lui dire : « Ma chère dame, je vous ai fait appeler pour savoir si vous pourriez faire une couple de chemises pour mes enfants ? » — Ah ! ce triomphe eût été digne d'une petite ville !

« Je crois, dit la femme du pasteur, qui aimait à trancher, qu'elle ne ferait toujours pas mal de revenir. Nous réunirions quelques dons pour les offrir, lui rendant ainsi ce qu'elle avait coutume de faire pour les malheureux dans les ville d'eau. Je prierais mon mari de dresser une liste de souscription.

La conseillère faillit perdre patience ; mais elle se contint et recommanda de nouveau la voie des bons procédés.

« Mesdames, dit-elle, si nous voulons faire le bien, que ce soit sans arrière-pensée ; je me charge d'écrire à la pauvre Marie afin de l'engager à revenir se fixer ici. Je vous avouerai que toutes ses anciennes connaissances de la ville l'attendent avec l'intérêt que mérite son sort. Mais si nous nous intéressons à elle, hâtons-nous d'agir avant que la noblesse ne vienne à son secours. Je serais si heureuse que l'on pût dire que nous avons été les premières à lui tendre la main !

Ces mots produisirent l'effet qu'en attendait l'excellente conseillère, et la maîtresse de la maison s'empressa de dire :

« J'ai réfléchi à la chose et je suis arrivée à la même conclusion. En qualité de femme de notre premier magistrat, il est de mon devoir